



P E N C R A N ♦ P E N N A R C ' H R A N N



B O N N E A N N É E ——— B L O A V E Z H M A T

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)
Samedi : 9h – 12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :
02 77 62 40 09 (SAUR)

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **janvier 2001** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 20/12/2016. 
Nitrates (NO3) : 23 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **22 janvier 2017**

LES VŒUX DU MAIRE

Voici les traditionnels chiffres concernant la démographie de notre commune. Le 1^{er} janvier, la population communale est officiellement de 1931 habitants soit 38 habitants de plus que l'an dernier (1893 habitants).

En 2016, nous avons recensé :

- 18 naissances (9 filles et 9 garçons) soit 9 de moins qu'en 2015. Il faut d'ailleurs remonter à 2003 pour avoir un chiffre aussi bas.
- 12 décès (4 de plus qu'en 2015) ;
- 9 mariages (4 de plus qu'en 2015) ;
- 5 parrainages civils (1 de plus qu'en 2015).

Le service urbanisme a délivré :

- 33 certificats d'urbanisme ;
- 56 déclarations de travaux ;
- 21 permis de construire (17 pour de nouvelles maisons, 4 pour des extensions ou des modifications).

Plusieurs lotissements sont viabilisés et des lots sont disponibles à la vente.

- Au domaine de Keroullé, sur un total de 81 lots et de 3 macros lots (destinés à la construction de logements sociaux), 41 lots sont disponibles. 21 sont déjà réservés.
- Dans la 2^e tranche du Terroir de Kermadec, 31 lots sont disponibles. 3 sont déjà réservés.
- Dans le lotissement du Clos des Serres, 12 lots sont à la vente. 3 sont réservés.

1483 Pencranais étaient inscrits sur les listes électorales au 31 décembre (soit 86 de plus en un an).

2016 aura été une année de transition concernant nos gros chantiers :

- **La station de production d'eau potable**
L'an dernier, je vous informais que l'étude concernant la modernisation de la production d'eau potable était terminée et que notre souhait était de réaliser les travaux au plus vite

du fait de la vétusté de l'installation actuelle. Je vous avais aussi informé que le bâtiment actuel abritant les installations sur le site de la Fontaine est bâti en zone inondable. Elle a d'ailleurs été inondée en novembre 2012 et en février 2014, avec, chaque fois, des risques importants de pollution du réseau, qui priveraient d'eau potable l'ensemble des Pencranais. Au vu de ce constat, nous devons délocaliser le futur bâtiment, pour le construire dans un endroit sécurisé.

Aujourd'hui, la source alimente les 762 foyers pencranais pour une production annuelle de 80 000 m³, soit 220 m³ par jour.

L'objectif dans le choix du site est basé sur les critères suivants :

- Rester proche de la canalisation qui relie le local technique de la Fontaine et le château d'eau ;
- Limiter le nombre de sites différents pour faciliter l'exploitation, sécuriser les accès et réduire les coûts d'investissements ;
- Etre situé à proximité d'une voirie accessible aux camions de livraison ;
- Ne pas être en zone inondable.

Logiquement, le choix du site de la station de production d'eau potable s'est porté au pied du château d'eau de Gorréquer. Il n'y a pas, en effet, de terrain (communal ou privé) à proximité présentant les mêmes avantages et qui n'est pas en zone inondable.

Après avoir informé le propriétaire de notre projet, afin de négocier l'acquisition de la surface de terrain nécessaire (moins de 1000 m²), nous n'avons pas obtenu son accord.

Pour tenter de débloquer la situation, nous avons rencontré, à plusieurs reprises, les services de l'Etat (la dernière fois mi-décembre). Le but est de montrer que ce projet est d'utilité

1/2

Dates à retenir :

- Sam. 14/01 : Sentiers de Pencran, assemblée générale, salle Argoat, 10h45
- Sam. 14/01 : AL Tennis de Table, tournoi et galette des rois, salle des sports, 14h30
- Sam. 21/01 : Amis de la Colline, assemblée générale, salle des Aînés, 11h
- Sam. 21/01 : Penn ar Bad, tournoi et galette des rois, salle des sports, 14h
- Jeu. 26/01 : Révision code la route / séniors, salle polyvalente, 14h30 - 16h15
- Dim. 29/01 : La Bonne Altitude, repas crêpes, salle polyvalente, 12h

publique et donc incontestable. Notre objectif étant de continuer d'alimenter tous les foyers pencranais en eau potable de qualité et à un prix raisonnable.

L'école

3 cabinets d'architectes, retenus parmi les 14 ayant répondu à l'appel d'offres, ont présenté une esquisse. Le conseil municipal a retenu le cabinet ENO de Brest.

Durant les travaux, deux classes seront transférées dans des bâtiments modulaires placés sur le parking de la "Plas an Holl" devant la salle des sports.

Nous sommes conscients que cela entraînera des contraintes et nous nous efforcerons de les minimiser. Toutefois, la sécurité des élèves imposera une modification temporaire du stationnement et de la circulation dans le bourg.

La sécurisation de la route de la Fontaine

Une zone 30 km/h a été aménagée avec la création d'un coussin berlinois et d'un rétrécissement de la chaussée à 4 mètres. L'éclairage public a été prolongé jusqu'à l'entrée du lotissement des Garennes et un passage piéton a été matérialisé au niveau de la croix de Kernévez.

3 aires de pétanque extérieures ont été réalisées entre le boulodrome et la salle des sports.

La maison Jean-Louis est terminée et appréciée des utilisateurs. Elle a même servi de studio pour les photos de classes, très réussies.

Au niveau communautaire

• Les quartiers de Kerhamon et de Coat Gueguen ont, enfin, été raccordés au réseau d'assainissement collectif pour le confort des résidents. Il leur incombe, désormais, de procéder au raccordement de leur habitation (46 maisons sont concernées).

• La création du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration. Nous devons, comme les autres communes de la Communauté, nous plier à des contraintes des services de l'État.

Concernant l'habitat, il imposera une diminution de la consommation des terrains agricoles, de même qu'une diminution de la surface des lots à construire : 15 à 18 lots à l'hectare, soit environ 550 m² par lot. Pour Pencran, le nombre moyen annuel de constructions sera abaissé à 15. À titre d'information, nous avons réalisé, en moyenne, 20 constructions nouvelles par an ces 15 dernières années.

Ce PLUi, qui sera notre feuille de route pour les 20 prochaines années (2020-2040), devra être voté avant le 1^{er} janvier 2020.

En 2017 ...

2 chantiers, envisagés dans un premier temps en fin d'année 2016, vont démarrer dans les prochaines semaines :

- L'agrandissement du local des services techniques qui servira à l'APAF de lieu de stockage pour leur matériel ;
- L'aménagement de la place des 9 Chênes est prévu ce trimestre pour un montant de travaux de 56 000 € HT. Profitant de ces travaux, nous souhaitons y intégrer le renouvellement des 19 points lumineux du centre bourg pour un montant de 22 550 € ;
- Quant à l'aménagement de la patte d'oie impasse des Ormes, une décision sera prise lors du vote du budget primitif ;
- Les principales dates à retenir pour les travaux de l'agrandissement de l'école :

- démolition et désamiantage : été 2017 ;
- démarrage des travaux d'extension : septembre 2017 ;
- mise en service des nouvelles classes : septembre 2018 ;
- fin de chantier de la rénovation de l'existant : janvier 2019.

• Le début des travaux de l'église est lié au financement de l'Etat.

Les dates connues à ce jour :

- choix des entreprises : mai 2017 ;
- début des travaux : 2^e semestre 2017 ;
- durée du chantier : 48 mois réalisé en 5 tranches

• Création d'une association dédiée au patrimoine :

Dans le but de récupérer des dons, en complément des subventions annoncées pour la réalisation des travaux annoncés à l'église Notre-Dame, le conseil municipal, sur les conseils de la Fondation du patrimoine, a souhaité qu'une association soit créée.

Chaque versement, provenant d'un particulier ou d'une entreprise, par le biais de la Fondation du patrimoine et concernant l'église de Pencran, donne droit à des réductions d'impôts non négligeables.

Merci aux membres fondateurs et au bureau : Jean-Pierre LE BOURDON (président), Marie-Christine LE CORRE (trésorière) et Odile LAGADIC (secrétaire).

Le 19 octobre dernier, Habitat 29 a remis les clés de 7 logements locatifs T4 à de nouveaux résidents dans le lotissement des Garennes. Notre parc de logements locatifs s'élève, donc, aujourd'hui à 37 logements (4 T2, 14 T3 et 19 T4). Très prochainement, 12 nouveaux logements verront le jour à Keroullé.

Trois bailleurs sociaux sont présents sur la commune : Armorique habitat (25 logements), Habitat 29 (7 logements) et Aiguillon Construction (5 logements).

Quant aux commerces ambulants :

Le commerce de fruits et légumes a arrêté son étalage début 2016. En revanche, nous avons une 2^e offre en pizzas avec "Stop pizzas" le vendredi à partir de 17h qui s'ajoute à l'offre de "l'Atelier à pizzas" du mardi.

Dégradations de lieux publics

Je ne peux passer sous silence les nombreuses dégradations dont sont victimes les bâtiments publics (les vitres des serres, de nombreux départs de feu aux terrains de sports, des plastiques brûlés dans les toilettes, des panneaux de signalisations arrachés...). Ceci est le lot de quelques individus qui cassent pour le plaisir de casser et qui ne se rendent pas compte que les réparations alourdissent les dépenses de la commune.

Sécurité routière

• La vitesse excessive des voitures, encore une fois, pose problème et ceci concerne toutes les routes communales : les axes principaux, les routes de campagne, dans le bourg, dans les lotissements). Et les auteurs sont très souvent les Pencranais eux-mêmes.

Les radars pédagogiques nous fournissent les données sur les vitesses : par exemple, 88 km/h sur la zone 30 au cœur du bourg devant l'école. Et la liste est longue ! Que faire ? Faut-il sévir ? La municipalité a décidé d'agir :

- Route de Keranhoat. La vitesse est limitée à 50 km/h en descendant. Elle l'est, dorénavant, aussi dans la montée.
- Surtout, en lien avec l'aménagement du bourg, nous allons étudier une modification des règles de circulation au centre bourg et aux abords de l'école afin de renforcer la sécurité des usagers.

Quelques félicitations pour terminer...

Pour mon équipe municipale qui s'investit au mieux au quotidien. Pour les nombreux chefs d'entreprises, toujours à la recherche de la performance.

Pour les présidents et membres des associations, maillons indispensables à la base d'un riche tissu social communal.

Et enfin pour tous les employés communaux qui œuvrent pour vous garantir une vraie qualité de vie, et faire qu'il fait bon vivre à Pencran.

Je vous présente à toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal, des membres du CCAS et du personnel communal, nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2017.

Joyeuse Année à toutes et à tous !

Bloavez mad d'an holl !

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances :

Victoire SENE, 3 impasse Victor Ségalen, née le 2 décembre ;
Léa LE BOULANGER, 8 allée des Charmilles, née le 27 décembre.

Urbanisme

Permis de construire :

Mme LE GALL, rue du Clos des Serres, construction d'une maison individuelle ;
M. LE MOIGNE, 7 rue des Châtaigniers, construction d'un carport et d'un abri à vélo.

Certificats d'urbanisme opérationnels :

Mme LE FUR, Keraoul Izella, construction d'un logement de fonction ;
SASU Maisons et Terrains Thierry Corre, 21 route de Keranhoat, création d'un lot à bâtir.

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

M. BOUTIER, 6 allée des Peupliers, pose de fenêtres de toit et d'une porte-fenêtre ;
M. CADIOU, 19 route de Keranhoat, isolation par l'extérieur d'un pignon ;
M. COATANEA, 17 rue des Châtaigniers, modification conduit de cheminée ;
EXPERT SOLUTION ENERGIE, 14 rue des Cerisiers, installation photovoltaïque en toiture ;
M. LEONARD, 18 rue de Kermaria, pose d'une cheminée ;
M. MEVEL, 2 rue Anatole Le Braz, construction d'une véranda ;
M. RHUE, 22 Kernevez, création d'un conduit maçonné ;
M. VERET, 7 allée des Charmilles, pose d'une clôture et d'un portail.

Conduite seniors



Groupama organise, le **jeudi 26 janvier de 14h30 à 16h15**, à la salle polyvalente, une séance de révision du code de la route à l'intention des seniors.

Gratuit et ouvert à tous.

Plusieurs thèmes seront abordés :
révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, conduite et médicament, alcool...

ECOLE

Année scolaire 2016 / 2017 - classe de MS / GS : 26 élèves



Rang 1 (de gauche à droite) : Emma GRALL, Kyra LE BESCOND BLEUNVEN, Emy ARNAUD

Rang 2 (de gauche à droite) : Marion BRARD, Juliette LOUIS, Lihuen TROADEC, Joy LEMOINE, Clélia LABAT, Emma LEGAY, Maïna MAROT, Zoé GUÉDO, Aurélien SIMON

Rang 3 (de gauche à droite) : Théo KERMOAL, Neela KRAEMER, Gaëlle ANSQUER, Inès MENDES DO AMARAL, Cassily LE JEUNE, Gladys MADEC, Camille PÉRON, Lyna LOOTENS

Rang 4 (de gauche à droite) : Lysandre LEFORESTIER, Hugo LE POUPON, Yann MICHEL, Hugo LEMART, Mathis GRECK

Absent : Morgan LE PESTEUR / **Enseignantes :** Virginie KERMARREC, Annabelle LEHRE / **ATSEM :** Anne TESSON

Goûter à la garderie

Vendredi 16 décembre, dernier jour de classe avant les vacances de Noël, Dominique, Véronique, Virginie et Romane, les animatrices de la garderie, ont distribué aux enfants, les nombreux cadeaux que le Père Noël avait laissés pour eux. Ces jeux resteront à la garderie afin que ce temps d'après l'école continue à être un moment de plaisir, d'échange et de découverte sans cesse renouvelé.



Jardin d'Enfants

À l'occasion des vacances de Noël, l'équipe du Jardin d'enfants a invité enfants, parents et élus à se retrouver, en toute convivialité, autour d'un verre. À cette occasion, le Père Noël nous a rendu visite ! Distribution de chocolats, bisous et photos étaient au programme.

L'équipe du Jardin d'enfants remercie les parents d'avoir répondu nombreux à l'invitation et d'avoir garni le buffet de leurs spécialités.

Nous avons également rendu visite aux aînés afin de leur souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Pour l'occasion, nous leur avons confectionné une jolie carte de vœux.



Goûter de fin d'année

Visite aux Amis de la Colline

Compagnie des Doudous : spectacle de fin d'année

Mercredi 7 décembre, les bambins, les assistantes maternelles de la Compagnie des Doudous et les petits du Jardin d'Enfants ont assisté au spectacle de Noël animé par Serge Brard : l'histoire d'un petit caillou et d'une marionnette pré-nommée Cracrapounette.

Ensuite, le Père Noël a fait son apparition pour le plus grand plaisir des petits !



Un vide-dressing aura lieu dimanche 26 mars 2017, à partir de 9h, à la salle des Sports.

Inscriptions : V. Croiseaux 07 81 99 88 64

ALSH

Pendant les vacances de Noël, les enfants de 6 à 10 ans de l'accueil de loisirs se sont initiés à la musique. Ils ont découvert avec Pauline le « cup song », « le pen beats » et le « body song ». Avec un peu de récupération et beaucoup d'imagination, les enfants ont réalisé, avec Ysabel, leurs propres instruments de musique. Le jeudi fut le point d'orgue musical avec un grand jeu tout en sons.

Les plus jeunes n'étaient pas en reste : Virginie et Romane leur ont proposé diverses activités de bricolage, de peinture et de jeux sportifs. Ils ont été accueillis par le Jardin d'Enfants pour un goûter festif et ont eu la visite surprise du Père Noël.

La cuisine était aussi à l'honneur pendant deux jours. Les enfants ont confectionné, avec Romane et Béatrice, leur déjeuner et réalisé des sablés pour le Père Noël.



La semaine s'est terminée dans la bonne humeur par une sortie à Landerneau. Les plus jeunes ont fait un tour de carrousel et de petit train. Les plus grands, grâce aux commençants qui ont accepté de donner un peu de leur temps, ont réalisé un jeu de piste afin de collecter des tickets pour faire un tour de Landerneau en petit train.

VIE ASSOCIATIVE

Espace Jeunesse

Nous sommes allés voir un match de foot à Brest avec les jeunes de Saint-Urbain.

Nous avons organisé une soirée crêpes et jeux de société. Nous avons constaté que même sans écran, la soirée autour des jeux de plateaux était très conviviale.

Mercredi 21 décembre, nous avons organisé une grande bataille de chaussettes qui a défilé les troupes.

Bref, il y a un petit groupe motivé, assidu et demandeur d'activités et de projets !

Pour la rentrée, nous prévoyons une sortie au Laser-game à Brest. Contactez-nous pour réserver vos places.

Nous poursuivons également notre réflexion sur la mise en place d'un fichier baby-sitting sur Pencran car il y a de la demande. Affaire à suivre en tous cas...



Association des Parents d'Élèves : goûter de Noël

Bilan positif pour cette fin d'année 2016 pour l'APE, le marché de Noël fut une réussite avec une très belle affluence, et le goûter de Noël a enchanté les petits comme les grands.

Le prochain rendez-vous de l'association aura lieu le **samedi 18 février** en début de soirée à la salle polyvalente. L'APE proposera une pièce de théâtre, *La femme qui perd ses jarretières* d'Eugène Labiche, interprétée par la compagnie "Les Autres". Plus d'informations sur ce spectacle très bientôt...

D'ici là, toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 !



Marché de Noël



Goûter des grands à la salle polyvalente



Calèche



Goûter des petits avec le Père Noël

APAF : Téléthon

L'association Pencran Animations Festivités remercie toutes les associations qui ont contribué à la réussite du Téléthon 2016 ainsi que les Pencranais qui ont répondu présents pour cette après-midi conviviale par la participation aux différentes activités et aux dons. La commune a donc remonté 1000 euros de dons à l'AFM.



Génération Espoirs Tillouguite : assemblée générale

L'association Génération Espoirs Tillouguite a tenu son assemblée générale dimanche 11 décembre 2016. Cela a été l'occasion pour le bureau de l'association de faire le bilan des actions entreprises en faveur de Tillouguite, village berbère du haut Atlas au Maroc. Depuis maintenant 11 ans, l'association apporte son aide financière à la maison de bienfaisance. Cette institution héberge et nourrit des enfants issus de familles pauvres pour leur permettre d'être scolarisés. Les actions de l'association sont essentiellement tournées vers l'aide à l'éducation, au sport et la mise en place de projets de développement visant à faciliter la vie des habitants.

L'association a décidé de mettre en sommeil ses activités pour l'année 2017. Une année de pause et de réflexion sur les orien-



tations futures s'impose : un projet de construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique sur Tillouguite pourrait, en effet, avoir des retombées économiques favorables sur la commune. Génération Espoirs Tillouguite reste à l'écoute et reprendra ses actions quand un besoin collectif nécessitera son intervention.

VIE ASSOCIATIVE

La Bonne Altitude



L'association La Bonne Altitude organise **un repas crêpes** pour fêter la chandeleur **dimanche 29 janvier 2017**, à la salle polyvalente, **à partir de 12h**.

Ce repas sera animé par le groupe « La compagnie Brassens » de Landerneau et notre jeune chorale interprètera également quelques chansons.

Menu : 2 formules

- Adulte : 12 € (apéritif, 3 crêpes et café)
- Enfant - de 12 ans : 5 € (2 crêpes et une boisson).

Il est possible de commander des demi-douzaines de crêpes de froment au prix de 2,50 €.



Réservation impérative par courriel de préférence

pour le 18 janvier 2017 au plus tard : labonnealtitude.pencran@gmail.com

Tél : 06 31 48 43 56

Les Amis de la Colline

Le 6 décembre dernier, l'annonce des résultats et la remise des prix du challenge d'automne ont précédé le casse-croûte amélioré (plateau de charcuterie).

Résultats aux dominos (21 participants)

- 1^{er} : Tourbot Madeleine, 117 points
- 2^e : Tourbot Louis, 112 points
- 3^e : Postec Jean, 110 points
- 4^e : Sparfel M. France, 109 points
- 5^e : Sparfel Monique, 108 points



Résultats à la pétanque (26 participants)

- 1^{er} : Emily Roger, 198 points
- 2^e : Sparfel Rémi, 195 points
- 3^e : Werbaude Christian, 192 points
- 4^e : Jaffredou Eliane, 187 points
- 5^e : Laurent Eric, 186 points



Le 15 décembre s'est déroulé l'inter-clubs à Plouédern. 2 équipes de Pencran ont participé aux dominos. 1^{er} : Keromnès Michèle / Gourmelon François avec 4 parties gagnées (33 points). 2^e : Tourbot Madeleine / Tourbot Louis avec 3 parties gagnées (33 points). 4 représentants du club ont concouru à la pétanque à la mêlée. Eric Laurent termine dans la 1^{ère} équipe et Dominique Jaouen dans la 4^e.

L'assemblée générale aura lieu samedi 21 janvier à 11h à la salle des Aînés. Un repas "Express café" sera partagé après l'assemblée générale. Les inscriptions pour le repas se feront dans le même temps que le règlement des cotisations (20 € repas compris). N'oubliez pas vos cartes d'adhérents pour l'actualisation du timbre. Le trésorier sera à votre disposition les mardis 3, 10 et 17 janvier et le jour de l'assemblée générale pour les retardataires.

Opération Solidarité Majunga

Depuis l'année dernière, les enfants de l'école de Pencran ont entamé des échanges (lettres, photos, matériel scolaire, jeux) avec des enfants de Madagascar, via l'association pencranaise Partenariat Scolarisation Majunga et des élèves infirmières en stage sur place.

Cette année, pour des raisons de calendrier (départ des élèves infirmières pour Madagascar fin janvier), cet échange ne pourra se réaliser par le biais de l'école.

Afin de ne pas perdre le lien, nous vous proposons cette année, à vous parents et grands-parents, d'accompagner vos enfants ou petits-enfants dans la réalisation de dessins, photos, lettres, reportages, vidéos (clé USB) sur leurs modes de vie, leurs sports, loisirs. Il peut s'agir aussi de simples messages d'amitié.

L'association est également à la recherche de jeux adaptés aux enfants de 6 à 12 ans (assemblages, constructions, créations, boîtes de peinture).



Tous ces témoignages de solidarité et d'amitié sont à déposer en mairie **avant le 20 janvier**. Ils seront acheminés à Madagascar par les élèves infirmières. Une restitution sera proposée aux enfants pencranais en fin d'année par des membres de l'association.

VIE ASSOCIATIVE

Une association de protection et sauvegarde du patrimoine à Pencran

Une nouvelle association vient de se créer fin 2016 sur notre commune : "Pencran Patrimoine".

Son objet est la protection et la sauvegarde du patrimoine local, qu'il soit matériel ou immatériel.

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église, elle travaillera en partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de collecter des dons permettant d'aider au financement du projet qui va s'étaler sur plusieurs années.

L'association est ouverte à tous, n'hésitez pas à la rejoindre.

Un premier événement est programmé. Il s'agira de patrimoine culinaire en l'occurrence car l'association organise **dimanche 5 mars un kig ha farz** à la salle polyvalente de Pencran.



Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre Le Bourdon

Trésorière : Marie-Christine Le Corre

Secrétaire : Odile Lagadic

Contact : JP Le Bourdon 06 37 06 16 87

pencran.patrimoine@gmail.com

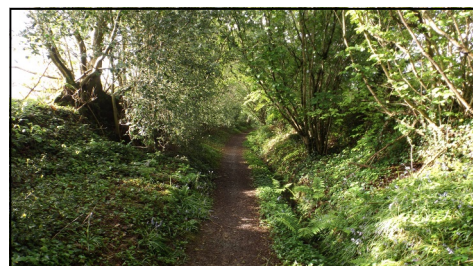


Les Sentiers de Pencran : assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu **samedi 14 janvier 2017, à 10h45, à la salle Argoat.**

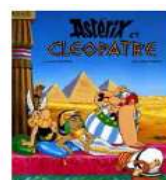
Après quelques réaménagements l'été dernier sur le nouveau tronçon longeant le Morbic, celui-ci est fin prêt pour les randonneurs.

Les personnes intéressées par l'entretien des chemins sont les bienvenues et sont donc invitées à notre assemblée générale.



LES JEUX DE NOËL

Solution du jeu de décembre : Amuse-toi avec tes héros préférés



A-6 : CARS (car + SSS'), avec **Flash Mac Queen**
B-9 : Harry Potter (A + riz + pot + T' + heure) à l'école des sorciers
C-7 : Dora (dos + rat) l'exploratrice
D-5 : Astérix (as + thé + riz + X) et **Cléopâtre**
E-11 : Le Roi Lion (L' + œufs + roi + lion), **Akuna Matata**
F-10 : Madagascar (mat + dague + as + car), avec **Alex, Marty, Melman, Gloria**
G-17 : Charlie (char + lit) et la chocolaterie
H-16 : La Reine des Neiges (la + reine + dés + neige), avec **Elsa**
I-1 : Alice (A + lit + SSS' + œufs) au pays des merveilles



J-4 : Le monde de Nemo (nez + M' + eau)
K-12 : Ratatouille (ras + tas + T' + ouille !), avec **Rémy**
L-3 : La Petite Sirène (la + petite + scie + reine), retour à l'océan
M-13 : Lilo (lit + L' + eau) et **Stitch**
N-2 : L'Âge de glace (la + jeux + deux + glace), avec **Manny, Sid et Diego**
O-15 : Kirikou (quilles + riz + cou) et la sorcière
P-14 : Buzz l'éclair (B' + œufs + Z' + lait + clés + R'), dans **Toy Story**
Q-8 : Les Indestructibles (lait + Z' + un + dés + truc + TI + bleu), avec **Violette, Flèche, Jack-Jack**



Entrée en vigueur de la loi LABBE : vers l'abandon des pesticides sur les espaces publics

La loi Labbé, qui interdit aux collectivités (communes, communautés de communes, services de l'Etat, etc.) d'utiliser des produits phytosanitaires – désherbants notamment – pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

À l'exception de quelques produits non nocifs ni toxiques pour la santé et l'environnement (*produits de biocontrôles utilisant des mécanismes naturels, produits labellisés en agriculture biologique ou produits à faible risque*) qui restent autorisés, l'entretien de ces espaces se fera par des techniques alternatives de désherbage :

- débroussailleuse ou rotofil ;
- rabot ou herse de désherbage sur porte-outils ou microtracteur ;
- brosses de désherbage (métalliques) sur porte-outils ou microtracteurs ;
- désherbeur thermique à flamme ou infrarouge ;
- désherbeur vapeur ou à eau chaude ;
- binette, rabot, sarclette ;
- paillage des parterres et plantations de vivaces et couvre-sol.

Ainsi, de plus en plus d'herbes sauvages – dont la pousse ne sera plus éradiquée mais contrôlée – seront présentes dans les rues et certaines plantes spontanées participeront à l'embellissement de la commune par leur fleurissement varié.

Cette loi concerne aussi les particuliers :

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente des produits phytosanitaires est interdite en libre-service aux jardiniers amateurs ;
- À partir du 1^{er} janvier 2019, ils ne pourront utiliser ni détenir de produits phytosanitaires pour entretenir leurs allées, cours, jardins, potagers, terrasses, etc.

Des techniques alternatives au désherbage chimique existent, également, pour l'entretien des jardins :

- eau bouillante ou désherbeur thermique à flamme sur les joints des pavés ;
- couteau à désherber dans les graviers, pelouses, parterres ;
- rotofil, débroussailleuse ou tondeuse sur les allées pour limiter la pousse des herbes ;
- paillage des parterres, après avoir préparé la terre et fait les plantations, pour recouvrir la terre et éviter la pousse des herbes indésirables : écorce de pin, paille de lin, causses de sarrasin, feuilles mortes, tontes sèches de pelouse, etc ;
- pour faciliter l'entretien des parterres, des plantes vivaces et couvre-sol peuvent être préférées aux plantes annuelles ;
- pièges à limaces dans les potagers (bière, cendre, etc.).



Rabot



Débroussailleuse



Brosse de désherbage



Couteau à désherber



Parterre de vivaces